



**HAL**  
open science

# La chevelure féminine et la religion (au Tibet) : entre renoncement et pouvoir

Nicola Schneider

► **To cite this version:**

Nicola Schneider. La chevelure féminine et la religion (au Tibet) : entre renoncement et pouvoir. Ateliers d'anthropologie, 2018, 10.4000/ateliers.10531 . hal-03210044

**HAL Id: hal-03210044**

**<https://hal.science/hal-03210044v1>**

Submitted on 27 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## La chevelure féminine et la religion (au Tibet) : entre renoncement et pouvoir

*Women's hair and religion (in Tibet): Between renunciation and power*

**Nicola Schneider**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/10531>

DOI : [10.4000/ateliers.10531](https://doi.org/10.4000/ateliers.10531)

ISSN : 2117-3869

### Éditeur

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)

Ce document vous est offert par Bibliothèque Universitaire des langues et civilisations



### Référence électronique

Nicola Schneider, « La chevelure féminine et la religion (au Tibet) : entre renoncement et pouvoir », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], 45 | 2018, mis en ligne le 20 novembre 2018, consulté le 27 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/10531> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ateliers.10531>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 avril 2021.



Ateliers d'anthropologie – Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# La chevelure féminine et la religion (au Tibet) : entre renoncement et pouvoir

*Women's hair and religion (in Tibet): Between renunciation and power*

Nicola Schneider

---

- 1 Au Tibet, la tête rasée des membres du clergé, les *dreadlocks* des tantristes<sup>1</sup> et les cheveux longs de ceux qui ont pratiqué la méditation sur une longue durée offrent des images relativement connues, du moins par les spécialistes du religieux. Moins connu est le versant féminin de la chevelure religieuse<sup>2</sup>. En particulier, se dégage une dichotomie entre les nonnes au crâne rasé et les femmes religieuses très réputées ou *khandroma* [*mkha' 'gro ma*]<sup>3</sup> qui portent généralement, mais pas toujours, des cheveux longs<sup>4</sup>.
- 2 La coiffure est un marqueur culturel important, car elle est à la fois publique, c'est-à-dire visible par tout le monde, personnelle, entre autres de par le lien avec la biologie du corps, et très malléable, permettant de répondre aux préférences culturelles et personnelles<sup>5</sup>. Cela est particulièrement vrai pour les femmes pour qui, comme le montre Rose Weitz, les cheveux ont bien souvent une signification centrale dans leur position sociale (2001 : 667). Elles peuvent se servir de leurs cheveux tantôt pour résister aux normes dominantes, tantôt pour s'en accommoder<sup>6</sup>.
- 3 Dans cet article, je voudrais avancer quelques idées qui résultent d'un travail de recherche sur les nonnes bouddhistes tibétaines et sur les *khandroma*, des femmes religieuses mariées ou non (et qui parfois sont aussi des nonnes) auxquelles les Tibétains reconnaissent des pouvoirs spirituels extraordinaires. J'examinerai d'abord le rasage des nonnes avant de m'intéresser de plus près aux *khandroma* dont, me semble-t-il, une partie des pouvoirs réside justement dans leur chevelure.

## 1. Le rasage des nonnes

- 4 Au Tibet, on tond les cheveux des nonnes et des moines comme ailleurs dans le monde bouddhique ; ensemble, la tête rasée (ou les cheveux très courts) et la robe religieuse constituent le principal marqueur d'identité permettant de distinguer celui ou celle qui fait partie de la communauté monastique. « Offrir ses cheveux » [(*dbu skra phud*)] est l'une des expressions utilisées dans les textes pour désigner l'entrée dans la vie monastique d'une personne donnée<sup>7</sup>. L'acte du rasage obéit à des règles précises, stipulées dans la discipline monastique (skt. *Vinaya*)<sup>8</sup>. Ainsi, il faut utiliser un rasoir et en aucun cas des ciseaux ou un couteau<sup>9</sup>. Les moines et les nonnes ne doivent pas se faire couper les cheveux dans le temple, sauf s'ils sont malades et à condition qu'ils étendent un tissu sur le sol<sup>10</sup>. Quand ils sont plusieurs à se raser, il faut commencer par le plus âgé<sup>11</sup>. Il est interdit d'arracher les cheveux comme le font par exemple les religieux jaïns en Inde. De plus, au Tibet, on ne fait subir aucune autre intervention au futur moine ou nonne comme c'était le cas en Chine autrefois quand on appliquait de l'encens brûlant sur le crâne fraîchement rasé pour y imprimer trois ou douze points selon qu'il s'agissait de l'ordination mineure ou majeure (Welch, 1967 : 275). Ce rite, qui était d'ailleurs séparé de celui du rasage à proprement parler, est désormais en principe interdit en Chine même, mais encore largement pratiqué à Taïwan<sup>12</sup>.
- 5 Au Tibet, le rite de rasage ne se fait pas toujours lors d'une cérémonie formelle comme c'est le cas dans d'autres pays bouddhistes. Le plus souvent, la fille ou femme tibétaine qui souhaite entrer dans un ordre le fait savoir à son entourage à l'avance en se coupant les cheveux au carré – voire plus court –, avant de les raser complètement à l'occasion de l'ordination proprement dite.

ILL. 1 – Rasage des cheveux au Kham



Cliché Nicola Schneider, 2002

- 6 Parallèlement, elle se revêtira d'une robe traditionnelle [*phyu pa*] de couleur rouge, couleur généralement interdite aux laïcs, comme si elle voulait expérimenter ainsi la vie monastique pendant un certain temps avant de prendre sa décision finale (ill. 2). Dans

certaines régions où l'on coupe les cheveux des enfants pour éviter des maladies parasitaires (à Lithang et à Markham par exemple selon mes interlocuteurs, mais aussi très fréquemment chez les pasteurs nomades), une autre stratégie est adoptée par la jeune fille qui aspire à prononcer les vœux : au lieu de se laisser pousser les cheveux à l'âge de l'adolescence comme c'est la coutume, elle continue à les couper au carré ou plus court encore, pour montrer ainsi qu'elle ne souhaite pas se marier, qu'elle veut se séparer du monde de la famille — le monde de la production et de la reproduction — et qu'elle s'oriente vers une vie vouée à la pratique religieuse.

ILL. 2 – Une fille qui s'apprête à devenir nonne et qui s'est déjà rasé la tête (à gauche) et une novice (à droite)



Cliché Nicola Schneider, 2003

- 7 Quand arrive le jour de la première cérémonie d'ordination, aussi appelée « renoncement » [*rab tu byung ba*, défini, dans le dictionnaire tibétain, comme « aller de la maison à l'état sans-maison<sup>13</sup> », *khyim nas khyim med par phyin pa* ; skt. *pravrajyā*], deux situations sont possibles : soit la fille ou femme se présente avec la tête déjà rasée, auquel cas elle aura laissé une petite mèche destinée à être coupée par le lama précepteur (moins souvent une nonne préceptrice) ; soit elle se présente avec la tête chevelue et, dans ce cas, le lama se contentera de lui couper une petite mèche. Ensuite, ce seront généralement d'autres nonnes (plus rarement des moines) qui lui raseront le reste des cheveux. Selon certains témoignages, le lama garde cette mèche coupée dans un bocal (ou vase, *bumpa* [bum pa]) avec celles d'autres disciples. Ce dernier est alors entreposé dans son temple, renvoyant ainsi symboliquement à la communauté de ses disciples, à sa « famille » monastique. Cette coutume était peut-être largement pratiquée autrefois, mais les éléments que j'ai pu recueillir ne permettent pas de l'affirmer.

- 8 L'acte du rasage en soi ne semble pas constituer un moment particulièrement angoissant ou violent dans le monde tibétain. Au contraire, la plupart des nonnes estiment avoir été heureuses, soulagées ou encore réjouies à l'idée d'avoir (enfin) rejoint la communauté monastique, puisqu'elles le font de leur propre gré et parfois contre l'avis de leur famille<sup>14</sup>. L'une d'elles, Ani Chöying Dolma, la fameuse « nonne chanteuse » tibétaine de Katmandou qui a fondé son propre couvent, décrit ainsi dans son autobiographie ses sentiments durant le rasage : « C'est alors que je découvre le poids des gouttes de pluie tombant sur mon crâne nu. Floc, floc, floc... Elles sont minuscules, et pourtant, sur mon crâne fraîchement rasé, elles tombent comme des petits grelots. Cela me plaît. Je suis si fière que je garde les yeux fermés, de peur que les nonnes ne voient la trop grande joie qui m'étreint » (2008 : 64-65). De façon plus pragmatique, certaines nonnes vivant en Inde, où il fait plus chaud qu'au Tibet, m'ont fait part de leur sentiment de bien-être et de délivrance après chaque rasage. Enfin, ne plus devoir s'occuper de son apparence physique laisse plus de temps pour apprendre à contrôler son esprit, disent encore certaines nonnes.
- 9 Cette cérémonie de rasage relativement simple au Tibet contraste avec les rites d'ordination très élaborés ailleurs, en Birmanie en particulier. Le rituel d'initiation ou d'ordination y est appelé « cérémonie pour vêtir la robe d'une nonne » (birman *thilashin wut-pwè*) et, selon Hiroko Kawanami (2013 : 82), revêt un côté théâtral. La fille qui s'apprête à devenir nonne arrive à la cérémonie en tenue de princesse ou de nymphe céleste : elle est vêtue d'une robe brillante et colorée, porte une couronne dorée en forme d'oiseau mythique, ainsi que des bijoux fastueux. La cérémonie commence lorsqu'une nonne âgée enlève la couronne pour raser les cheveux de la novice. Les parents, assis de part et d'autre de leur fille, collaborent : ils récupèrent les mèches qui tombent<sup>15</sup>. Il n'est pas rare que la fille ou ses parents se mettent à pleurer. L'acte du rasage paraît alors comme un acte dramatique selon les termes de Hiroko Kawanami. La transition extérieure de la fille — de l'élégante princesse à la nonne avec la tête rasée — est particulièrement flagrante ici et symbolise très clairement l'abandon des attachements matériels et le triomphe sur l'orgueil ; cette coupure est beaucoup moins marquée au Tibet.
- 10 La discipline monastique bouddhique (*Vinaya*) interdit aux nonnes et aux moines de porter leurs cheveux plus longs que deux pouces — environ cinq centimètres. Par conséquent, il est nécessaire de procéder régulièrement au rasage de la tête, c'est-à-dire au moins une fois tous les deux mois<sup>16</sup>. Cela se fait individuellement ou avec l'aide d'une autre nonne. Le Tibet se distingue ainsi de la Thaïlande où le rasage des cheveux, mais aussi des sourcils, se fait collectivement, la veille de la cérémonie de confession des fautes (pali *uposatha*) qui a lieu deux ou quatre fois par mois selon les monastères<sup>17</sup>. Quand une nonne tibétaine n'a pas eu le temps ou tout simplement n'a pas eu le courage pour des raisons climatiques de se raser les cheveux, elle recourt à un couvre-chef, une casquette ou un bonnet<sup>18</sup> pour cacher la longueur de ses cheveux, notamment devant son lama, la maîtresse de la discipline [*dge bskos*] ou d'autres dignitaires religieux qui pourraient la réprimander. Ainsi, il est déjà arrivé que le Dalai-lama sermonne les moines et les nonnes pris en défaut lors de ses enseignements. Et, pour éviter de telles inconvenances, il est devenu coutumier parmi la communauté tibétaine en exil d'afficher avant chaque grande cérémonie ou enseignement public une règle spécifique qui stipule, entre autres, la tenue vestimentaire obligatoire des moines et des nonnes et la longueur des cheveux requise.

ILL. 3 – Nonnes se préparant à participer au rassemblement annuel de la « Prière » [*smon lam*], organisée par le Karmapa à Bodhgaya, en rasant leurs cheveux la veille



Cliché Nicola Schneider, 2016

- 11 Cela dit, des exceptions existent : ainsi, les femmes qui sont devenues nonnes après avoir été mariées et avoir eu des enfants — appelées *genchö* [*rgan chos*, litt. « pratiquantes dans la vieillesse »] en tibétain — montrent généralement leur statut religieux distinctif par le fait qu'elles gardent leurs cheveux légèrement plus longs que les autres nonnes (ill. 4). De même, il existe au Tibet comme ailleurs (par exemple au Sri Lanka, au Japon et à Taïwan) des nonnes qui portent leurs cheveux longs durant toute leur vie ; c'est le cas de certaines religieuses du monastère de femmes Achung Namdzong [A chung gnam rdzong] en Amdo où la méditation est au centre des activités monastiques et, autrefois, celui des nonnes de l'entourage de la femme sainte Samding Dorje Phagmo [bSam sding rDo rje phag mo, 1889-1937] au Tibet central<sup>19</sup>. Il se peut que, dans le passé, les cheveux longs aient été plus largement répandus chez les nonnes de la tradition tibétaine. Ainsi, Nicolas Sihlé rapporte par exemple que les religieuses d'un couvent du Mustang inférieur (Népal) se distinguaient jusqu'à tout récemment par leur « chevelure longue, un peu désordonnée, à la façon de yogīs » (2001 : 543). Ce n'est qu'après l'introduction d'une série de réformes par un jeune lama tibétain qu'elles ont commencé à se raser le crâne et à porter la robe monastique, toutes deux destinées à marquer leur différence avec les femmes laïques (*ibid* . : 544).

ILL. 4 – À gauche, une *genchö* ou femme qui a été mariée et qui est devenue nonne sur le tard, reconnaissable à ses cheveux plus longs



Cliché Nicola Schneider, 2003

- 12 De prime abord, rien ne distingue un moine ordinaire d'une nonne ordinaire au Tibet ; tous les deux ont le crâne rasé et portent la même robe monastique. Les filles devenues nonnes ne sont pas pour autant asexuées ou androgynes comme cela a été suggéré par certains chercheurs. Au contraire, les nonnes continuent à s'identifier à leur genre et se comportent aussi en fonction des règles genrées en vigueur dans la société tibétaine : elles se montrent particulièrement humbles et timides notamment en présence d'un lama ou d'un maître enseignant, attitudes qui sont plus généralement valorisées pour les femmes au Tibet (bien que pas forcément pratiquées par toutes). Toutefois, les religieuses s'éloignent, jusqu'à un certain degré, des tâches réservées au genre féminin ; elles ne participent plus à certains travaux dans les champs, par exemple, qui risqueraient de tuer des insectes<sup>20</sup>. Enfin, être nonne signifie aussi occuper une place subordonnée dans le clergé, position qui se manifeste, entre autres, dans la façon dont les religieuses se placent au second rang lors des cérémonies et rituels publics.

## 2. La chevelure des *khandroma*

- 13 Devenir nonne pour s'engager sur la voie religieuse est un choix de vie que n'importe quelle femme peut faire *a priori* ; les nombreuses restrictions en la matière telles qu'elles sont exposées en détail dans la discipline monastique ne sont pas rigoureusement suivies au Tibet. En revanche, on ne devient pas *khandroma* ou sainte par simple décision, mais après la manifestation de signes ou de qualités extraordinaires, qui nécessitent ensuite une reconnaissance et une confirmation, comme nous allons le voir.
- 14 Le terme *khandroma* (skt. *ḍākinī*) veut dire littéralement « celle qui va dans l'espace ». Il ne désigne pas seulement des femmes – mythiques ou vivantes – mais aussi des divinités féminines qui, dans de nombreux récits, se manifestent aux adeptes accomplis (principalement des hommes) pour les guider dans leur pratique spirituelle. Elles peuvent apparaître soit sous forme de divinités courroucées ou paisibles, soit sous forme de



femmes très laides ou, au contraire, très belles, bien souvent pourvues d'une chevelure longue et relâchée, de couleur noir bleuté et parfois dorée (*gser*), tombant jusqu'à la taille, ce qui constitue un signe de beauté au Tibet. De même dans l'iconographie, elles sont fréquemment représentées avec de beaux cheveux longs et brillants, flottant dans l'air. Enfin, la beauté de la chevelure d'une *khandroma* semble être impérissable si l'on croit ce qui est dit au sujet de Machig Labdrön [Ma gcig lab sgron, 1055-1149], une femme divinisée : « Bien que Machik n'ait jamais ni lavé ni traité ses cheveux avec quoi que ce soit depuis sa naissance, leur capillarité et autres qualités étaient indemnes, et ils ont été décrits comme tombant en tresses parfaites. Ils étaient si noirs et éblouissants qu'ils brillaient comme des lumières d'arc-en-ciel »<sup>21</sup>.

- 15 Cette chevelure particulière des divinités féminines telle qu'elle est décrite dans les textes et illustrée dans l'iconographie est aussi un signe distinctif des femmes considérées comme *khandroma*. Khandro Chöchen [mKha' 'gro Chos spyen], la *khandroma* contemporaine avec laquelle j'ai travaillé, en est un bon exemple<sup>22</sup>. Née aux alentours de 1961, elle porte des cheveux longs qu'elle attache le plus souvent en queue-de-cheval, nattée ou non, sans y ajouter d'ornement supplémentaire comme le font pourtant beaucoup de femmes tibétaines laïques, notamment dans sa région natale du Minyag (Khams, province chinoise du Sichuan). Portant également la robe monastique rouge, on reconnaît tout de suite grâce à ses cheveux soigneusement brossés son statut religieux particulier, notamment le fait qu'elle ne soit pas une « simple » nonne.
- 16 Tout comme la naissance de nombreux maîtres religieux, celle de Khandro Chöchen est réputée avoir été précédée par un signe miraculeux<sup>23</sup> : une dague rituelle (*phur bu*) tomba devant les pieds de sa mère enceinte, alors que celle-ci rentrait des champs un soir, lui annonçant ainsi la venue d'un être spécial ; *a priori* cela devait être un garçon, incarnation d'un maître religieux défunt. Mais ce fut une fille qui lui naquit. Quelques années plus tard, la mère amena sa fille chez un grand dignitaire religieux *nyingma* (*rnying ma*), Zenkar Rinpoche (gZan dkar rin po che, né en 1943) qui procéda à une série de tests confirmant que la petite fille était bel et bien un être extraordinaire. Mais ces événements se déroulèrent peu avant le début de la Révolution culturelle (1966-1976) et cette première étape sur le chemin d'une reconnaissance ne fut suivie d'aucun effet.

## ILL. 5 – La coiffure adoptée par Khandro Chöchen



Cliché Nicola Schneider, 2011

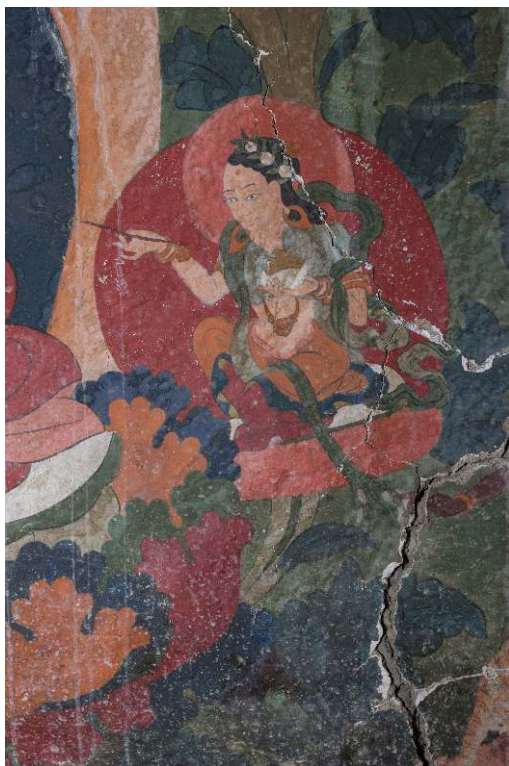
- 17 À l'âge d'environ quatorze ans, tout juste au sortir de la Révolution culturelle, Khandro Chöchen décida de se faire nonne. Elle se présenta au lama Tséphèl [Tshe 'phel, 1917-1998], vieux moine qui était sorti indemne de la période des répressions religieuses, pour qu'il effectue la cérémonie d'ordination et la coupe de cheveux. Cependant, nous dit l'autobiographie, lorsque celui-ci approcha son rasoir de la tête de Khandro Chöchen, un son de craquement se produisit et du feu jaillit de la chevelure de celle-ci. Il n'osa donc pas procéder à son ordination — comme d'ailleurs nulle autre personne après lui. Des incidents similaires sont mentionnés dans les histoires de vie de maîtres religieux fort connus. Ainsi, l'incarnation précédente de Lho Ongtrül Rinpoche [Lho 'Brong sprul bstan 'dzin 'gro 'dul, 1926-1961], maître enseignant du chef de l'école *drigung-kagyü* [*'bri gung bka' brgyud*], Chetsang Rinpoche [Che tshang rin po che, né en 1946], ne put couper ses cheveux après une longue retraite, parce que des étincelles jaillirent du rasoir. Ce serait la raison pour laquelle l'actuel Lho Ongtrül porte toujours des cheveux longs, qui sont par ailleurs l'objet d'une grande vénération de la part de ses disciples (Gruber : 2010 : 296, n. 12). De même, Chögyam Trungpa [de son nom complet Zur mang Drung pa chos kyi rgya mtsho, 1939-1987], maître tibétain qui fut parmi les premiers à diffuser le bouddhisme en Occident, relate que lorsque le seizième Karmapa Rangjung Rigpé Dorjé [Rang byung rig pa'i rdo rje, 1924-1981] rase ses cheveux, un coup de tonnerre éclata, accompagné par une pluie soudaine, puis un arc-en-ciel apparut (Trungpa, [1966] 1995 : 30). Dans son cas, ces signes furent interprétés comme étant de bon augure. Comment donc interpréter ce passage dans la vie de Khandro Chöchen ? Elle-même explique que cela signifiait qu'elle n'était pas faite pour le renoncement et la vie disciplinée des moniales. Et pourtant, elle s'est engagée par la suite dans une vie de chasteté et de pratiques religieuses intenses.

- 18 Quelques années après cet incident, Khandro Chöchen commença à se faire connaître dans sa région natale, d'abord en tant que médium (*lha pa*), puis, peu à peu, pour ses capacités de clairvoyance (*dag snang*) et en tant que *tertön* [*gter ston*], spécialiste religieux qui découvre des objets et textes-*terma* [*gter ma*] qui auraient été cachés par le saint indien Padmasambhava et sa partenaire spirituelle tibétaine Yeshe Tsogyal [Ye shes mtsho rgyal] au VIII<sup>e</sup> siècle pour être retrouvés plus tard, à un moment plus propice pour leur diffusion<sup>24</sup>.
- 19 Les *tertön* pratiquent fréquemment en couple : l'union du masculin et du féminin qui symbolise dans ce cas-là l'union des moyens habiles avec la sagesse est considérée comme propice à la réalisation de leurs activités et à leur accomplissement spirituel.
- 20 Jeune femme célibataire, Khandro Chöchen fut courtisée par de nombreux prétendants, dont des maîtres religieux à la recherche d'une partenaire idéale. L'un d'eux était Khenpo Achou [mKhan po A khyug, 1927-2011] qui vit en elle sa future parèdre, annoncée sous forme de prophétie dans le testament de son propre maître. Il vint à plusieurs reprises pour demander sa main, mais sans succès ; elle refusa et finit par se cacher dans la montagne, de peur d'être importunée. Khenpo Achou ne se résigna pas pour autant : un disciple de ce dernier fut chargé de recueillir quelques cheveux de Khandro Chöchen. Il est en effet connu parmi les Tibétains que l'on peut utiliser des cheveux dans des rituels d'ordre magique qui ont pour but de s'attirer les faveurs d'une femme, mais cette pratique semble être plutôt rare de nos jours<sup>25</sup>. Khandro Chöchen décida de l'empêcher de récupérer ses cheveux et c'est la raison pour laquelle elle demande encore aujourd'hui à son assistant, un moine, de ramasser ses cheveux tombés dans son lit après chaque nuit et après chaque brossage. Il est également intéressant de noter que Khandro Chöchen les conserve dans un bocal (*bumpa*), avant de s'en défaire dans l'océan [*rgya mtsho*], ce qu'il faut comprendre ici comme une étendue d'eau importante, telle une rivière ou un grand lac<sup>26</sup>.
- 21 Que représentent donc les cheveux d'une *khandroma* ? Quels pouvoirs particuliers peuvent-ils avoir ? Quelques références et témoignages trouvés ici et là donnent matière à réfléchir.
- 22 Les cheveux d'une *khandroma*, tout comme ceux d'un grand maître, peuvent constituer des reliques procurant bénédictions et protégeant celui qui les détient<sup>27</sup>. Carole McGranahan mentionne que, dans les années 1950, certains soldats du mouvement de guérilla Chushi Gangdrug [Chu bzhi sgang drug] portaient des amulettes de protection à l'intérieur desquels ils conservaient des cheveux de *khandroma* vieux de plusieurs siècles et censés rendre résistants contre les balles lors des combats (McGranahan, 2010 : 123). Holly Gayley rapporte, de son côté, qu'un vieux médecin du comté de Péma [Padma] fit coudre des cheveux de Khandro Taré Lhamo [mKha' 'gro Ta re lha mo, 1938-2003] à l'intérieur de ses vêtements, afin d'être protégé pendant son incarcération ; selon lui, ces cheveux lui auraient permis de survivre en prison durant dix-huit ans<sup>28</sup>.
- 23 Les cheveux d'une *khandroma* peuvent également fonctionner comme des substituts de la *khandroma* elle-même quand celle-ci ne peut ou ne veut être présente. Ainsi, on raconte que, pour révéler le texte-*terma* appelé *Tendrel Nyésel* [*rTen 'brel nyes sel*], le fameux Tertön Sögyal Lérab Lingpa [gTer ston bSod rgyal las rab gling pa, 1856-1926] avait besoin d'une partenaire tantrique aux cheveux dorés, vivant dans un pays distant. Le treizième dalai-lama (1876-1933), qui était son disciple, s'arrangea pour faire parvenir à une femme correspondant aux souhaits de son maître une lettre avec l'aide d'un corbeau portant des

messages. Au bout de trois mois, ce dernier revint avec une réponse expliquant qu'elle ne pouvait venir, mais que, pour aider à la révélation, elle joignait une mèche de cheveux. Cette précieuse mèche permit au *tertön* de déchiffrer le *terma* avec succès<sup>29</sup>.

- 24 Beaucoup de *khandroma* sont des épouses spirituelles, généralement choisies par des maîtres religieux dans le but d'effectuer des pratiques tantriques en couple. Dans ce cas, c'est leur fonction de partenaire spirituelle d'un maître qui confère à ces femmes de façon quasi automatique le statut de *khandroma* (bien que certaines soient reconnues comme de grandes pratiquantes à part entière). L'une des tâches de ces parèdres, fréquemment mentionnée, est de prolonger la vie de leur mari et d'écarter les obstacles sur son chemin. Des rituels spécifiques existent pour cela, mais il est possible, là aussi, d'utiliser en l'absence d'une *khandroma* ses cheveux comme substitut. Ainsi, il est raconté dans la biographie de Dilgo Khyentse [Dil mgo mkhyen brtse, 1910-1991] qu'en 1934, alors qu'il était malade, il prit conscience de la nécessité de prendre une parèdre pour guérir. À ce moment, son assistant se rappela que Ju Mipham [Ju Mi pham, 1846-1912] avait suggéré de brûler les cheveux d'une partenaire spirituelle potentielle, ce qui posséderait le même pouvoir de guérison. Il procéda ainsi et le maître recouvra la santé, mais l'assistant préféra lui dire qu'il s'agissait des cheveux de Mipham lui-même (Tweed et Ani Jinba Palmo, 2008 : 96). De son côté, Khandro Taré Lhamo, mentionnée ci-dessus, envoya une lettre accompagnée d'une liturgie rituelle et de sept cheveux à son bien-aimé et partenaire tantrique afin de dissiper tous les obstacles à leur union et pour qu'il guérisse de sa maladie (Gayley, 2016 : 1, 196, 286).
- 25 Selon une légende bien connue, la tiare du Karmapa (Karma pa), appelée *zhanag* [zhwa nag], « chapeau noir », est une réplique matérielle d'une précédente coiffe qui fut offerte par des divinités-*khandroma* au premier Karmapa, Düsum Khyenpa [Dus gsum mkhyen pa, 1110-1193], en reconnaissance de ses réalisations spirituelles. Les cheveux de cent mille divinités-*khandroma* (plus encore, selon certaines sources) auraient servi à tisser cette dernière. Cependant, cette coiffe n'était visible que par des êtres ayant atteint l'éveil, c'est pourquoi une réplique fut fabriquée et offerte par l'empereur Yongle (1360-1424) de la dynastie des Ming. Moins connu est le fait que dans la lignée des réincarnations féminines de la sainte Samding Dorje Phagmo existait une coiffe similaire à celle des Karmapas<sup>30</sup>. Hildegard Diemberger (2007 : 262, 304) rapporte qu'on a entendu dire que cette coiffe aurait appartenu à Khandro Yeshe Tsogyal, la partenaire tantrique de Padmasambhava, mentionnée plus haut. À l'intérieur de celle-ci se trouvaient des cheveux réels de Khandro Yeshe Tsogyal<sup>31</sup>. Malheureusement, cette coiffe fut détruite lors de la Révolution culturelle.
- 26 Khandro Yeshe Tsogyal est la *khandroma* la plus connue, mais aussi la première dans l'histoire du Tibet. Figure divinisée, elle est représentée dans l'iconographie avec des longs cheveux noirs<sup>32</sup>. Il est probable que le fait que les Tibétains accordent du pouvoir aux cheveux d'une *khandroma* remonte à elle. Selon une légende, elle se serait servie de ses propres cheveux pour fabriquer le pinceau avec lequel elle mit par écrit les enseignements *terma* de Padmasambhava (Simmer-Brown, 2001 : 271). Il paraît alors logique que les cheveux d'autres *khandroma*, considérés généralement comme ses émanations<sup>33</sup>, puissent également servir à découvrir des *terma*, à protéger des dangers, ou encore à guérir des maladies. Plus généralement, on retrouve ici le principe selon lequel les substances corporelles des grands maîtres (ou les objets qui ont été en contact avec eux) sont imprégnées de leur potentiel bénéfique [*byin rlabs*].

ILL. 6 – La chevelure de Khandro Yeshe Tsogyal, telle que représentée dans le temple Lhakhang Soma (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle), Alchi, Ladakh



Cliché Nils Martin, 2015 (avec son aimable autorisation)

\*

\* \*

- 27 Les cheveux longs de la *khandroma* s'opposent diamétralement au rasage de la tradition monastique. Tandis que la *khandroma*, figure féminine considérée comme pleinement réalisée selon la doctrine bouddhique, « offre » parfois ses cheveux pour le bénéfice des autres, les nonnes « sacrifient » leurs cheveux, montrant ainsi leur volonté de se détourner des préoccupations de la vie mondaine, au profit d'une vie dédiée aux pratiques religieuses. Celles-ci doivent alors travailler durement si elles veulent atteindre la réalisation spirituelle. Quant aux *khandroma*, elles ont un pouvoir bénéfique inné (et aussi acquis) dont est imprégnée, entre autres, leur chevelure<sup>34</sup>. C'est aussi la raison pour laquelle il ne faut (théoriquement) pas couper ses cheveux, comme me le rapporta Khandro Chöchen : la *khandroma* évite ainsi de perdre une partie du pouvoir qui leur est attaché<sup>35</sup>.
- 28 Il reste encore à comprendre comment est perçu le pouvoir des cheveux des *khandroma* qui sont également nonnes, c'est-à-dire toutes celles qui se sont aussi soumises au rite de l'ordination et du rasage. Une anecdote relatée dans la biographie de Drigung Chetsang Rinpoche, mentionnée plus haut, permet peut-être de proposer une première clé de compréhension. Alors que ce dernier était assis sur son trône, son disciple eut une vision de lui se transformant en Khachö Wangmo (mKha' spyod dBang mo, 1890 ?-2007 ?), une nonne et *khandroma drigungpa* très vénérée de la région de Jyekundo [sKye rgu mdo], au

Khams, au Tibet oriental. Il la vit non comme une nonne au crâne rasé mais sous la forme de Vajrayoginī, l'une des plus importantes divinités féminines dans le bouddhisme tibétain, portant habituellement une chevelure longue. Le disciple la décrivit conformément à l'iconographie : « Sauvage et gracieuse, elle dansa en équilibre sur une jambe, et lorsque sa tête bougea d'un côté à l'autre, ses cheveux détachés se répandirent dans toutes les directions couvrant la terre entière des bénédictions coulant de ses cheveux ondulés vers toutes les parties du monde » (Gruber, 2010 : 265).

## BIBLIOGRAPHIE

### **Ani Chöying Drolma**

2008 *Ma voix pour la liberté* (Paris, Oh ! Éditions).

### **BELL, Charles Alfred (Sir)**

[1928] 1998 *The People of Tibet* (Delhi, Book Faith India).

### **BROMBERGER, Christian**

2005 Trichologiques : les langages de la pilosité, in C. Bromberger et al. (éd.), *Un corps pour soi* (Paris, Presses universitaires de France) : 11-39.

2010 *Trichologiques : une anthropologie des cheveux et des poils* (Montrouge, Bayard).

### **BUFFETRILLE, Katia et Yonten Gyatso**

1992 Une vie bien ordonnée, *Vogue*, 732 (décembre-janvier) : 144.

### **DIEMBERGER, Hildegard**

2007 *When a woman becomes a religious dynasty : The samding Dorje Phagmo of Tibet* (New York, Columbia University Press).

### **Dil mgo Mkhyen brtse Rab gsal zla ba**

2008 *Brilliant moon : The autobiography of Dilgo Khyentse*, trad. par Ani Jinba Palmo, édité par M. Tweed (Boston, Shambhala).

### **dGe 'dun chos 'phel (1903-1951)**

1990 *rGyal khams rig pas bskor ba'i gtam rgyud gser gyi thang ma*, vol. 2 (Lhasa, Bod ljongs bod yig dpe rnying dpe skrun khang).

### **'Dul ba phran tshogs kyi gzhi**

vol. 11, in *bKa' gyur*, édition de Derge, en ligne : <http://www.thlib.org/encyclopedias/literary/canons/kt/catalog.php#cat=kt/d/0006/text/v011p38a>.

### **EDOU, Jérôme**

1996 *Machig Labdrön and the foundations of Chöd* (Ithaca, New York, Snow Lion Publications).

### **GAYLEY, Holly**

2016 *Love letters from Golok : A tantric couple in modern Tibet* (New York, Columbia University Press).

**GRUBER, Elmar R.**

2010 *From the heart of Tibet : The biography of Drikung Chetsang Rinpoche, the holder of the Drikung Kagyu lineage* (Boston, Londres, Shambhala).

**GUTSCHOW, Kim**

2004 *Being a Buddhist nun. The struggle for enlightenment in the Himalayas* (Cambridge MA, Harvard University Press).

**Gyalwa Changchub et Namkhai Nyingpo**

2002 *Lady of the Lotus-Born. The life and enlightenment of Yeshe Tsogyal* (Boston, Londres, Shambhala).

**HARDING, Sarah** (trad.)

2003 *The life and revelations of Pema Lingpa* (Ithaca, New York, Boulder, Snow Lion Publications).

**HECKER, Hellmuth et Bhikkhu Nyanatusita**

2008 *The life of Nyanatiloka Thera : The biography of a Western Buddhist pioneer* (Kandy, Buddhist Publication Society).

**HEIRMAN, Ann et TORCK, Mathieu**

2012 *A pure mind in a clean body : Bodily care in the Buddhist monasteries of Ancient India and China* (Gent, Ginkgo Academia Press).

**HYTTIÄINEN, Tiina**

2011 Repkong tantric practitioners and their environment : Observing the vow of not taking life, *Studia Orientalia*, 109 [E. Sandman et R. J. Virtanen (éd.), Himalayan nature representations and reality] : 17-38.

**ITOH, Ayako**

2013 *The emergence of the Bhikkhuni-saṅgha in Thailand : Contexts, strategies and challenges*, thèse de doctorat, Paris, École Pratique des Hautes Études.

**JACKSON, Linda A.**

1992 *Physical appearance and gender : Sociobiological and sociocultural perspectives* (Albany, State University of New York Press) [Series in the Psychology of Women].

**JACOBY, Sarah**

2007 *Consorts and revelation in Eastern Tibet : The auto/biographical writings of the treasure revealer Sera Khandro (1892-1940)*, thèse de doctorat, University of Virginia.

**KAWANAMI, Hiroko**

2013 *Renunciation and empowerment of Buddhist nuns in Myanmar-Burma : Building a community of female faithful* (Leyde, Brill).

**Krang dbyi sun et al.** (éd.)

1996 *Bod rgya tshig mdzod chen mo* (Le grand dictionnaire tibétain-chinois), 2 vol. (Beijing, Mi rig dpe skrun khang).

**LANG, Karen**

1995 Shaven heads and loose hair. Buddhist attitudes toward hair and sexuality, in H. Eilberg-Schwartz et W. Doniger (éd.), *Off with her head ! The denial of women's identity in myth, religion, and culture* (Berkeley, University of California Press) : 32-52.

**MCGRAHAN, Carole**

2010 *Arrested histories : Tibet, the CIA, and memories of a forgotten war* (Durham, Duke University Press).

**PISTONO, Matteo**

2011 *In the shadow of the Buddha : One man's journey of spiritual discovery and political danger in Tibet* (Londres, Hay House).

**SCHNEIDER, Nicola**

2015a Female incarnation lineages : some remarks on their features and functions in Tibet, in H. Havnevik et C. Ramble (éd.), *From Bhakti to Bon : Festschrift for Per Kvaerne* (Oslo, Novus Press) : 463-479 [The Institute for Comparative Research in Human Culture].

2015b Self-representation and stories told. The life and vicissitudes of Khandro Choechen, *Revue d'études tibétaines*, 34 : 171-188 [n° thématique : M. Schrempf et N. Schneider (éd.), Women as visionaries, healers and agents of social transformation in the Himalayas, Tibet and Mongolia].

2018 Khandro Chöchen, une *dākinī* tibétaine en chair et en os, in A. Herrou (éd.), *Une journée dans une vie, une vie dans une journée : des ascètes et des moines aujourd'hui* (Paris, Presses universitaires de France) : 318-335.

**SIHLÉ, Nicolas**

2001 *Les tantristes tibétains (ngakpa), religieux dans le monde, religieux du rituel terrible : Étude de Ch'ongkor, communauté villageoise de tantristes du Baragaon (nord du Népal)*, thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.

**SIMMER-BROWN, Judith**

2001 *Dakini's warm breath : The feminine principle in Tibetan Buddhism* (Boston, Shambhala).

**TRUNGPA, Chögyam**

[1966] 1995 *Born in Tibet* (Boston, Shambhala).

**Tulku Thondup Rinpoche**

2011 *Incarnation : The history and mysticism of the Tulku tradition of Tibet* (Boston, Shambhala).

**TWEED, Michael et Ani Jinba Palmo**

2008 *Brilliant moon : The autobiography of Dilgo Khyentse* (Boston, Shambhala).

**WEITZ, Rose**

2001 Women and their hair : Seeking power through resistance and accommodation, *Gender and Society*, 15 (5) : 667-686.

**WELCH, Holmes**

1967 *The practice of Chinese Buddhism, 1900-1950* (Cambridge MA, Harvard University Press).

**Yeshe Wangmo**

2012 Rolmo interview with Prof. Holly Gayley : Life of Khandro Tare Lhamo, en ligne : <http://www.youtube.com/watch?v=6tvil5eWRWY>, consulté le 21 octobre 2012.

## NOTES

1. Cf. l'article de Nicolas Sihlé dans ce volume.
2. Exception faite de l'article de LANG (1995), reposant principalement sur des textes anciens.
3. Tous les termes en tibétain ici sont donnés en transcription phonétique, suivie de leur translittération selon ce qu'il est (improprement) convenu d'appeler la « convention Wylie ». Les noms de certaines personnes connues sont donnés dans leur transcription habituelle.
4. On trouve également des femmes tantristes [*sngags ma*] au Tibet, mais il s'agit d'un phénomène récent, cf. HYYTIÄINEN, 2011 : 22-24. Cf. aussi Sihlé dans ce volume.



5. Les modifications apportées aux cheveux sont temporaires et réversibles, contrairement aux mutilations d'organes, par exemple, qui sont définitives comme le souligne BROMBERGER (2005 : 18).
6. La coiffure affecte bien sûr également la position sociale des hommes, comme le montre BROMBERGER (2010 : 89-113 et dans ce volume), mais dans une moindre mesure (WEITZ, 2001 : 684 ; JACKSON, 1992 : 22 et 59).
7. Cette expression se réfère également à l'offrande d'une mèche de cheveux d'un enfant afin d'assurer la longue vie de celui-ci, ainsi que l'atteste par exemple le dictionnaire *Bod rgya tshig mdzod chen mo* (Krang dbyi sun *et al.*, 1996 : 173).
8. Pour une analyse détaillée, cf. HEIRMAN et TORCK, 2012.
9. *Ibid.* : 138. Le *Vinaya* stipule en outre que tous ceux qui ont des cheveux jaunes, verts ou encore pas de cheveux du tout doivent s'abstenir de l'entrée dans l'ordre (*'Dul ba phran tshogs kyi gzhi*, vol. 11 : 38a). L'expression « cheveux jaunes » pouvant être comprise comme l'interdiction aux Occidentaux de se faire ordonner dans la communauté monastique bouddhique, le grand érudit tibétain Gedün Chöphel (1903-1951) a contredit cette interprétation en donnant pour exemple le célèbre moine bouddhiste allemand et érudit Nyanatiloka qui vécut longtemps au Sri Lanka (Anton Walther Florus Gueth de son nom allemand, 1878-1957), dGe 'dun chos 'phel, 1990 : 39-40 ; pour une biographie de Nyanatiloka, cf. HECKER et Bhikkhu Nyanatusita, 2008.
10. Cf. l'extrait du *Vinaya* traduit par BUFFETRILLE et Yonten Gyatso, 1992 : 144.
11. *Ibid.*
12. En Chine, il est de retour dans certains monastères (Ester Bianchi, Università degli Studi di Perugia, communication personnelle, janvier 2015).
13. *Bod rgya tshig mdzod chen mo*, vol. 2 (Krang dbyi sun *et al.*, 1993 : 2662).
14. Voir également GUTSCHOW, 2004 : 180.
15. Un tissu spécifique est utilisé pour la récupération des cheveux rasés. Il fait partie des treize objets qu'une personne ordonnée a le droit de posséder selon les prescriptions de la discipline monastique (*Vinaya*). Son existence est attestée dans le *Vinaya* tibétain, où il est appelé *skra bzed*, mais à ma connaissance il n'est pas répandu.
16. Les nonnes et les moines exilés en Inde et au Népal se rasent plus souvent les cheveux, une à deux fois par mois, en raison de la chaleur, mais aussi parce que leur résidence est plus proche de la communauté laïque selon une nonne interrogée (ce qui n'est toutefois pas forcément vrai).
17. Cf. ITOH, 2013. Au Tibet, la cérémonie de confession des fautes, appelée *gso sbyong*, a lieu deux fois par mois et ne donne pas lieu à la coupe des cheveux.
18. Ces couvre-chefs servent parfois aussi aux nonnes et aux moines à montrer leur appartenance à un monastère précis, car leur forme et leur style peuvent différer d'un lieu à l'autre.
19. Cf. DIEMBERGER, 2007 et BELL, [1928] 1998. Charles BELL, représentant britannique au Bhoutan, au Sikkim et au Tibet au début du XX<sup>e</sup> siècle, constate qu'à son époque, les nonnes *nyingmapa*, contrairement aux *gélugpa*, portent plus généralement des cheveux longs (*ibid.* : 139).
20. Avec quelques exceptions, par exemple au Zanskar, comme le rapporte GUTSCHOW (2004 : 20, 47).
21. HARDING, 2003 : 101. Au sujet de Machig Labdrön et de son rôle dans l'introduction de la lignée des enseignements du *chö* (*gcod*), cf. aussi EDOU, 1996.
22. J'ai rencontré Khandro Chöchen pour la première fois en 2005 lorsqu'elle est arrivée du Tibet en exil, à Dharamsala. J'ai eu l'occasion de la revoir en 2011, en 2012 et en 2014. J'ai eu aussi accès à son autobiographie, en cours d'élaboration, qui décrit certains événements clés de son accession au statut de *khandroma*. Pour plus de détails sur son récit de vie et sa vie quotidienne, cf. SCHNEIDER, 2015b et à paraître.

23. Dans d'autres cas, comme celui de Sera Khandro [Se ra mkha' 'gro, 1892-1940], étudiée par Sarah JACOBY, il est dit que ses cheveux, quand elle était bébé, montraient des signes de bénédiction par les divinités-*khandroma* (2007 : 19), sans qu'il soit précisé en quoi ces signes de bénédiction consistaient réellement.
24. Sur Yeshe Tsogyal, qui est également considérée comme une *khandroma* ou femme divinisée, cf. Gyalwa Changchub et Namkhai Nyingpo, 2002.
25. Communication personnelle de Khenpo Tenkyong (mars 2016).
26. Cette interprétation m'a été donnée par Khandro Chöchen et son assistant actuel Norbu.
27. Sur les cheveux comme reliques laissées par des maîtres, cf. Tulku Thondup Rinpoche, 2011 : 78-80.
28. Cf. l'entretien mené par Yeshe Wangmo, 2012.
29. Cette histoire m'a été rapportée par le moine Karma, secrétaire de l'oracle de Néchung, lors d'une communication personnelle en 2002. Voir aussi PISTONO (2011 : 174-176) qui évoque la même histoire relatée par Khamtrül Rinpoche. L'identité de la femme à laquelle le treizième dalaï-Lama aurait écrit est inconnue.
30. Sans surprise, les incarnations de la Samding Dorje Phagmo portaient également leurs cheveux longs.
31. Selon sa biographie, Khandro Yeshe Tsogyal aurait, entre autres, laissé des cheveux comme reliques ; cf. Gyalwa Changchub et Namkhai Nyingpo, 2002 : 186.
32. Selon son hagiographie, elle avait des cheveux noir bleuté tombant jusqu'à la taille ; cf. Gyalwa Changchub et Namkhai Nyingpo, 2002 : 10-11.
33. SCHNEIDER, 2015a.
34. D'autres parties du corps d'une *khandroma* (ou d'un maître religieux plus généralement) comme les ongles et les poils, mais aussi les excréments et la salive, sans oublier la consommation des restes alimentaires, peuvent procurer des bénédictions. Toutefois, les cheveux semblent avoir un avantage certain : on peut les stocker aisément.
35. Il faut ajouter cependant qu'en fonction des circonstances cela n'est plus forcément le cas aujourd'hui. Ainsi Khandro Chöchen, qui a émigré aux États-Unis en 2013, a fini par couper ses cheveux.

## RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse au versant féminin de la chevelure religieuse au Tibet que l'on peut distinguer en deux catégories : d'une part, celle des nonnes bouddhistes au crâne rasé et, de l'autre, celle des *khandroma* [mka' 'gro ma] ou « saintes » revêtant des cheveux bien souvent longs et opulents. Tandis que les nonnes se séparent de leur chevelure lors d'une cérémonie plus ou moins formelle en signe de détachement du monde, les cheveux des *khandroma* recèlent une partie de leur pouvoir magique. Ces derniers peuvent alors fonctionner comme une sorte de substitut de la femme dans des rites magiques ou comme une relique procurant bénédictions et protections à celui qui les détient.

This article examines the female side of religious hair in Tibet, which can be separated into two categories: that of Buddhist nuns with shaved heads, and that of the *khandroma* [mka' 'gro ma] or "saints" who don hair that is often quite long and abundant. Whereas nuns give up their hair during a more or less formal ceremony as a sign of detachment from the world, the *khandroma's*

hair holds some of their magic power, and can therefore function as a kind of substitute for the woman in magic rites, or as a relic bringing benedictions and protections to the person who possesses it.

## INDEX

**Index géographique :** Tibet

**Mots-clés :** cheveux, femmes, religion bouddhique

**Keywords :** Buddhist religion, hair, women, Tibet

## AUTEUR

**NICOLA SCHNEIDER**

Chercheuse associée CRCAO-UMR8155, Collège de France/EPHE/Université Paris Diderot/CNRS  
schneidernicola@hotmail.com